



FÉDÉRATION DE FRANCE DE MODÉLISME NAVAL

Compte rendu du Comité Directeur du samedi 11 juin 2022.

Jean Marc HUET organise la réunion en visio-conférence.

Yvan COSTA assure la rédaction du compte rendu.

Présents :

MM. Jean Pierre BILLET, Philippe CARRIER, Yvan COSTA, Dominique DESHAYES, Michel HAINNEVILLE, Frédéric LOUVET, Yves LUGUERNE, Claude OTTENWALTER, Serge RAYNAL, Benoît SEMENON.

Absents excusés : Sabine RAYNAL, Maxime CHADEFPAUD, Sylvain GREGOIRE, Gilles GUIGNARD, Jean Marc HUET, Docteur Stéphane THOUMAZOU.

Début 9h00

Il est rendu un hommage à Jean Bernard CHARTIER, récemment décédé, qui a été Président de la FFMN de 2003 à 2008 après avoir été Vice-Président de la fédération sous la Présidence de Claude SANTELLI de 1999 à 2002. Jean Luc DEROUIN rédigera un hommage pour la revue Message. Le Comité Directeur qui était représenté aux obsèques de Jean Bernard par Jean Pierre BILLET, Dominique DESHAYES accompagné de François LASSERRE, adresse ses plus vives condoléances à Marie-Paule, son épouse.

1/ Effectifs licenciés et clubs: 750 licenciés au 11/06/2022 et 52 clubs. En 2021, 693 licenciés et 52 clubs. Les Présidents de région auront communication des adresses mail des licenciés au club fédéral qui habitent dans leur région.

2/ Situation Financière :

Solde bancaire au 01/06/2022 : 16 697,65 €uros sur le compte courant et 11 070,00 €uros sur le compte de réserve.

Au 1^{er} janvier 2023, le coût des licences reviendra à ce qu'il était avant la période de covid 19, soit :

Compétition, Dirigeants et Juges : 40 €.

Loisirs : 25 €.

Junior 20 €.

Accompagnant et Journalière : 10 €

L'affiliation des clubs restera à 50 €.

Sur toutes ces propositions, vote pour unanime.

Une commission financière composée de Yvan COSTA, Jean Pierre BILLET, Philippe CARRIER et François LASSERRE est constituée pour actualiser le règlement financier. Ces propositions seront soumises au prochain comité directeur d'Octobre 2022.

3/ Fonctionnement :

Incident de course lors de l'internationale MRC de Therdonne :

S'agissant d'une compétition inscrite au calendrier international iMBRA, il n'y aura pas de demande de sanction. Par contre, cette question sera traitée par une commission technique MRC extraordinaire le 15 juin prochain avec la présence de Dominique Deshayes. Ses conclusions seront soumises au comité directeur pour application.

Dénomination des licences. Licence temporaire voile, adresse et classe privilégiée :

Jean Pierre BILLET, Philippe CARRIER et Dominique DESHAYES se sont déjà réunis. Les propositions finales seront soumises au comité directeur pour application au prochain CD.

O.D. Nord-Ouest :

Les questions administratives sont en cours de règlement. Rien de particulier à signaler.

Classe M (électrique endurance) Point sur la situation :

Le club de Magny le Hongre organise une épreuve amicale le 19 juin. Elle fera suite à celle ayant eu lieu à Damville avant une troisième devant se dérouler à Cestas. Dominique DESHAYES suit la progression de cette classe.

Activité des clubs par régions :

A noter l'internationale vapeur parfaitement organisée par les clubs de Maisons-Alfort et Vélizy. Christian JOLLY rédige un compte rendu pour Message. Un film a été réalisé par un modéliste du club de Maisons-Alfort. Faire la demande à Christian JOLLY.

Calendriers :

Vous pouvez d'ores et déjà commencer à envoyer vos dates de manifestation pour l'année 2023.

Déroulement des Championnats de France :

Cestas pour les maquettes NS/C : 99 bateaux présentés, bonne participation, bonne ambiance. La formation de nouveaux juges s'est parfaitement déroulée. Remerciement au club de CESTAS, à Yves LUGUERNE et son équipe ainsi qu'à toutes celles et ceux qui ont officié durant ces 4 jours. Un compte rendu sera fait pour Message.

Toute correspondance doit être adressée au secrétariat :

*Siège social : Fédération de France de Modélisme Naval c/o Fédération Française Motonautique
9-11 Avenue Michelet 93400 SAINT-OUEN*



FÉDÉRATION DE FRANCE DE MODÉLISME NAVAL

Belleville pour le MRC : 112 bateaux pour une soixantaine de concurrents, qui était la participation moyenne d'avant Covid 19. Merci au club du Beaujolais et à Hervé PEYSSY, Laurent MARZOUCOS et Jean-Pierre CHANON. Yvan COSTA rédige un compte rendu pour Message. Samuel CAILLET a brillamment passé son stage de juge. Il devient titulaire.

Lac de Chalette pour la voile : 20 voiliers RC et un manque de juges qui pose le problème de leur recrutement. Bonne organisation. Merci au club du Gâtinais à Hugues GABIN et à toute son équipe.

Compétitions Internationales, équipes de France :

L'équipe de France de Motonautisme Radiocommandé (MRC) sera constituée de 17 licenciés (5 juniors et 12 seniors) présentant 47 bateaux (15 juniors et 32 seniors). Les inscriptions ont été envoyées et payées.

Relations avec Naviga et iMBRA :

Nous attendons de recevoir la réponse concernant la communication des comptes de Naviga. La FFMN ne refuse pas de payer mais elle veut savoir où va l'argent et à quoi il sert ! Un courrier de relance est prévu.

Promotion, développement :

La prise de licence temporaire par Assoconnect fonctionne. 4 licences prises, payées par carte bancaire.
Le club d'Amiens crée en son sein une section Offshore-Thermique. Les contacts sont pris avec le club de Beauvais.

4/ Communication :

Site internet. :

Robert DEMANGEON est le webmaster ; Le code d'accès membre a changé.

Revue Message de juin :

Tous les articles sont à envoyer à Serge RAYNAL qui bouclera le Message d'été fin juin

Fonctionnement Assoconnect :

Il faut penser à doubler tous les postes de responsabilité. Le CD lance donc un appel à candidature. Merci de relayer au sein des O.D. et des clubs.

5/ Questions diverses.

Préparation du 60^e anniversaire de la naissance de la fédération :

Serge RAYNAL se propose de collationner les documents, photos pour réaliser un montage vidéo d'une durée n'excédant pas 5 mn,

6/ Prochain CD : Samedi 15 octobre en visio-conférence. Jean Marc HUET organisera la séance.

7/ L'assemblée générale des clubs aura lieu le samedi 28 janvier 2023 à Cestas à l'Hotel ACE. Des détails paraîtront sous peu.
La veille, vendredi 27 janvier aura lieu le dernier comité directeur de l'année 2022 , ainsi que la réunion de la commission des juges.

Fin de la réunion à 12h00.

Le Président FFMN

Toute correspondance doit être adressée au secrétariat :

*Siège social : Fédération de France de Modélisme Naval c/o Fédération Française Motonautique
9-11 Avenue Michelet 93400 SAINT-OUEN*